

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 15 EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 277-2019 RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, madame Karine Larose, greffière de la Ville de Warwick, QUE :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 août 2024, le conseil municipal de la Ville de Warwick a adopté le premier projet de résolution numéro 15 en vertu du Règlement numéro 277-2019 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Warwick.

Ce projet de résolution vise à permettre la subdivision du terrain en deux lots et la construction de deux habitations multifamiliales isolées comprenant 6 et 9 logements, ayant 3 étages, situées au 20, boulevard Breton sur le lot 4 907 006 dans la zone industrielle I-2.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 septembre 2024, à 18 h 30 à l'hôtel de ville situé au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville à Warwick.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de résolution et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Aussi, toute personne intéressée pourra transmettre ses commentaires écrits à l'égard de ce projet au plus tard le vendredi 6 septembre 2024, soit par courriel à directiongenerale@villedewarwick.quebec ou par la poste au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick (Québec), J0A 1M0.

Le projet de résolution ainsi que l'illustration de la zone touchée par le projet de résolution, peuvent être consultés à l'hôtel de ville ou sur le site Internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://villedewarwick.quebec/avis-publics> .

Ce projet comprend des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 21^e jour d'août 2024.



Karine Larose,
Greffière